

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/MCB

Objet

Assurance Respon-
sabilité Civile
Randonnée cycliste

78132

DATE DE CONVOCATION

22 septembre 1978

DATE D'AFFICHAGE

22 septembre 1978

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 19

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix huit*
le *vingt neuf* septembre à 18 heures 50

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. *onsieur TETARD*

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. LIS, LACHAUD, FABER, BOUTET, BUJARD, BOUCHET, PAPEAU, NAULIN, BOISARD, MAURELLET GUICHAOUA, BOULAN, BROTRÉAU, TAP, PELLETIER, CABAL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. *POUGET* par M. LIS *DUFELL* par M. MAURELLET
POUMAILLOUX par Me DUFOUR *VIAUD* par M. PAPEAU
COLLE, par M. TETARD *Mme TACQUET* par M. BUJARD

Absents : MM. *MONTRON*, BERLAND

M. PELLETIER

a été élu Secrétaire.

La Commission municipale des Sports de la Ville de ROYAN a organisé le 21 MAI 1978 une randonnée cycliste, à laquelle 150 personnes participaient.

Il convenait de s'assurer au point de vue responsabilité civile pour cette manifestation et M. PENICAUD, représentant de la Compagnie assureur de la Ville, a proposé un contrat temporaire pour cette journée du 21 MAI.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les propositions de la Société d'assurances Mutuelles de la Seine et de Seine et Oise, pour la Responsabilité Civile de la Ville dans le déroulement de la randonnée cycliste du 21 MAI 1978

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier-Adjoint par délégation à signer une police d'assurance temporaire auprès de cette société, la quittance à payer étant de 1 152 F (MILLE CENT CINQUANTE DEUX FRANCS)

- d'imputer la dépense sur le chapitre 945.18 article 638 du budget 1978

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM Les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Guy TETARD
GUY TETARD.

